



EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES
SECTEUR MARSEILLE
40, boulevard de l'Europe
F-13127 Vitrolles
T/ +33 4 42 89 25 87
F/ +33 4 42 89 54 78
vitrolles@eurovia.com
Certification ISO 9001

URBASER ENVIRONNEMENT
Bureau de fos sur mer
Route du Quai Minéralier
13270 FOS SUR MER

Vitrolles, LE 25 Aout 2009.

OBJET : Vos réf : 130809 URB EUR 001
Nos réf : 3963.sdy 0913009
CTM FOS SUR MER

A l'attention de Monsieur Luis Perez Firmat

Monsieur ,

Faisant suite à votre courrier du 13 aout 2009 concernant l'acquisition d'un bonus afin de réduire nos délais suivant vos indications dans votre courrier, veuillez trouver ci-joint votre avenant de contrat signé sous certaines conditions :

- ✓ Ouverture de l'ouvrage d'art aux véhicules pour le 28 Aout au plus tard : démarrage des travaux de terrassement pour la plateforme ferroviaire à partir du 31 Aout
- ✓ Mise à disposition des buses à la charge de GPMM pour le 31 Aout au plus tard sur chantier
- ✓ Conditions météorologiques (pas de pluie notamment lors du traitement de la plateforme)
- ✓ Pas de blocage de la part de la SNCF pour le bourrage lourd de la TJD (raccordement à la SNCF)et de la première partie de l'embranchement
- ✓ Pas de retard de la part de la SNCF concernant la signalisation de la première partie
- ✓ Pas de changement de dernière minute concernant la réalisation de passage béton pour un futur trafic lourd au niveau de la voie routière provisoire de la part de GPMM

Restant disponible pour tous renseignements complémentaires, sincères salutations.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Siège social - ETF - EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES

267, Chaussée Jules César
F-95250 Beauchamp
T/ +33 1 30 40 59 00 - F/ +33 1 30 40 59 20

www.eurovia-travaux-ferroviaires.com

Société anonyme au capital de 16 000 000 euros

383 252 608 RCS Pontoise - TVA FR 55 383 252 608

S. DELANNAY

ETRF

Bureau des Travaux Ferroviaires
40, Boulevard de l'Europe - 13127 Vitrolles
Tél. 04 42 89 25 87 Fax. 04 42 89 54 78
Le chef de secteur,
GEORGIAN DELANNAY

EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES
A l'attention de M Sébastien Delannoy

40, AVENUE DE L'EUROPE
13 127 VITROLLES

N/réf. : 130809 URB EUR 001
PJ : 2

Lettre envoyée en RAR

Fos sur mer, le 13 août 2009

Objet : CTM MARSEILLE - ITE Evéré-MPM à Fos sur Mer - Objectif de mise en service

Monsieur,

Conformément à la réunion de chantier du 30 juillet dernier, nous vous confirmons que notre objectif de mise en service de l'embranchement ferroviaire du site Evéré à Fos a été fixé, en accord avec MPM, au **19 octobre** prochain. A cette date, nous souhaitons pouvoir accueillir quotidiennement sur site un train de 300 m de long en provenance de Marseille.

Pour cela nous avons besoin de mettre en service à la date souhaitée un certain nombre d'installations dont la liste est donnée en annexe au présent courrier.

Nous sommes conscients que la réussite de ce défi nécessite la mise en œuvre de moyens supplémentaires. Aussi, nous vous proposons de rémunérer ceux-ci sous la forme d'un bonus de **125 000 € HT** maxi que nous nous engageons à vous verser suivant les modalités données en annexe en fonction des résultats obtenus.

A la lecture de votre courriel en date du 31 juillet dernier, nous souhaitons formuler les remarques suivantes concernant les conditions de réussite de cette opération :

1) A compter de lundi 10 août prochain, la zone de gare sera entièrement mise à disposition en vue de la pose des voies ferrées 1 et 2. Seuls resteront à effectuer des travaux de finition (pose des filets de protection, finition charpente bois,...) nécessitant une coordination locale et quotidienne (absence de grue sur zone).

- 2) Après contact pris avec SNCF Miramas, ceux-ci nous ont confirmé que la réception de trains de travaux sur l'ITE était possible avant la mise en service sous réserve d'un délai de prévenance de 15 jours comme indiqué dans les comptes rendus de réunion du Lot n°2.
- 3) Concernant le règlement des situations travaux, nous mettons en œuvre les moyens en interne pour que ceux-ci soient réalisés en temps et en heure.
- 4) l'ensemble des autres points nous semble relever uniquement de votre propre responsabilité et de votre organisation de chantier.

Concernant les travaux supplémentaires pour lesquels vous nous avez remis des offres (busage roubine + PN coils lourds), nous en accusons réception et vous en remercions. Nous sommes toujours dans l'attente d'accords avec GPM et nous nous engageons à vous donner une réponse ferme sur le périmètre de ceux-ci pour le 21 août prochain.

Dans l'attente de votre réponse, que nous attendons au plus vite, concernant cette proposition de bonus, nous vous prions de croire monsieur à l'expression de nos sentiments distingués.



Luis Perez Firmat
Directeur Génie Civil
CTM Marseille

Urbaser Environnement

Conditions de versement du bonus pour le lot Voies Ferrées

Les installations ferroviaires du projet sont classées en fonction de leur importance stratégique (cf plan PG 0 063 indice A ci-joint) :

1) Catégorie 1 :

- voie de liaison avec la voie principale GPM, M,
- TJD entrée (y compris leviers),
- voie tiroir (y compris heurtoir),
- voie de circulation sur toute la longueur,
- TJD sous halle de gare (y compris leviers),
- Voies 1 et 2 sous hall de déchargement (y compris finitions banquettes et ballast)

2) Catégorie 2 :

- Voie de circulation entre TJD entrée et TJD Hall, y compris l'appareil de voie desservant les voies 3 et 4 (V2/C),

3) Catégorie 3 :

- Toutes les autres installations prévues dans le marché du Lot n°2 voies ferrées, y compris pistes et équipements annexes.

Le bonus s'élèvera au maximum à la somme de **125 000 € HT**, cent cinquante mille euros hors taxe, versé éventuellement si les échéances suivantes sont tenues :

- **75 000,00 €** si réception technique par le maître d'œuvre du lot VF des voies de catégorie 1 au plus tard le 16 octobre au soir, avec diminution de 7 500,00 € HT par jour calendrier de délai supplémentaire nécessaire à la réception du chantier.
- **15 000,00 €** si réception technique par le maître d'œuvre du lot VF des voies de catégorie 2 (en plus des voies de la catégorie 1) au plus tard le 16 octobre au soir, avec diminution de 5 000,00 € HT par jour calendrier de délai supplémentaire nécessaire à la réception du chantier.
- **25 000,00 €** si réception technique par le maître d'œuvre du lot VF de l'ensemble des voies (catégories 1, 2 et 3) au plus tard le 2 novembre au soir, avec diminution de 5 000,00 € HT par jour calendrier de délai supplémentaire à la réception du chantier,
- **10 000,00 €** si réception définitive du chantier sans réserve au plus tard le 24 novembre au soir.

Pour tout incident concernant la sécurité du chantier (clôtures non fermées le soir, non respect des règles de sécurité sur site,...) un malus de 1 000,00 € HT sera appliqué.

Le maître d'ouvrage

Le mandataire du lot n°2 VF

ETF

Eurovia Travaux Ferroviaires
40, Boulevard de l'Europe - 13127 Vitrolles
Tél. 04 42 89 26 67 - Fax 04 42 89 54 78
Le Chef de secteur,
Sébastien DECKENOVY

Sous audités

*de notre coursier sur
date du 25 Août 2009 -*